

# **APPUI AUX JEUNES DOCTORANTS**

## **BOURSES DE RECHERCHE PASRES**

***Du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 mars 2027***

Le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (**FONSTI**) est un fond compétitif de financement de la recherche scientifique et de l'innovation. Il a été créé par l'**Ordonnance n°2018-593 du 27 Juin 2018** dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (**PASRES**), fruit du partenariat scientifique entre la Côte d'Ivoire et la Suisse. Ce programme a été mis en place le 15 Juin 2007, avec le concours financier du Fonds Ivoir-Suisse pour le développement Economique et Social (**FIDES**) et l'appui technique du Centre Suisse de Recherche Scientifique (**CSRS**).

Depuis le 14 avril 2022 le PASRES est devenu un Programme du FONSTI par le transfert de son capital au FONSTI. C'est un programme qui est désormais destiné au financement des activités scientifiques des doctorants et des femmes chercheuses. Dans le cadre de son soutien aux jeunes chercheurs, le Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (**PASRES**), alloue des bourses de recherche à des jeunes chercheurs régulièrement inscrits dans les écoles de formation doctorale. Les propositions de recherche soumises dans ce cadre doivent être alignées sur les priorités du Plan National de Développement (**PND**) 2026-2030 ainsi que sur les Objectifs de Développement Durable (**ODD**). Elles doivent également présenter un fort potentiel d'impact sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des populations et la promotion d'un développement durable en Côte d'Ivoire.

La date limite de soumission des dossiers de candidature est prévue pour le **31 mars 2027**.

## **BUDGET**

Le budget de recherche des propositions de projets ne devra pas excéder **6 000 000 F CFA**.

## **DOMAINES COUVERTS PAR L'APPEL**

1. Sciences Exactes
2. Energie, Ingénierie et Technologie
3. Sciences Médicales
4. Environnement et Biodiversité
5. Sciences Sociales et Humaines
6. Lettres, Art, Communication et Langues
7. Science du Numérique et Intelligence Artificielle

## **CIBLES**

Dans le cadre de cet appel à projets, seront éligibles au financement, les doctorants régulièrement inscrits dans les écoles de formation doctorale.

## **DUREE DU PROJET**

Les projets retenus dans le cadre de cet appel auront une durée maximale de 36 mois, non prolongeable.

## **DIFFUSION ET VALORISATION**

Une place importante sera accordée aux publications scientifiques.

## **ELIGIBILITE DES COUTS**

Les propositions devront présenter un budget pour l'ensemble du projet.

Ce budget devra être clair et détaillé conformément au canevas déjà préétabli par le programme PASRES. Il sera basé sur des coûts réels.

- 1- Equipements en informatique (petit matériel)
- 2- Fournitures et consommables
- 3- Documentations
- 4- Déplacements pour collecte de données
- 5- Main d'œuvre supplémentaire
- 6- Publication scientifique

Les versements de la subvention se feront selon les procédures en cours du FONSTI-PASRES, par le respect minutieux du plan de décaissement qui sera établi par les lauréats, en accord avec le Secrétariat Général. Les différents versements se feront à la suite de demande de sortie de fonds, de la présentation des différents rapports d'activités techniques et financiers intermédiaires et des pièces justificatives des précédents décaissements.

## **RAPPORTS D'ACTIVITES**

Chaque lauréat devra s'engager (à inclure dans la soumission de projet) à fournir au programme PASRES, un rapport de démarrage et des rapports semestriels d'activités. Il devra comprendre :

- a- Tableaux et figures.
- b- Réalisation au cours des six derniers mois
- c- Respect du calendrier prévisionnel
- d- Justification d'un éventuel retard
- e- Perspectives et éventuel recadrage.

Ce compte-rendu d'activités permettra de juger de l'état d'avancement des recherches.

## **SUIVI-EVALUATION**

Des séances de suivi-évaluation se feront à la suite des présentations des rapports d'activités et financiers.

L'équipe d'évaluation sera composée :

- 1- Des Membres du Comité Scientifique du programme PASRES en charge du domaine du lauréat du projet ;
- 2- D'évaluateurs externes spécialistes du domaine scientifique du lauréat (Le programme PASRES demandera l'expertise des autres Conseils Subventionnaires susceptibles de nommer des évaluateurs dans le domaine requis) ;
- 3- Du Responsable du Comité Exécutif du programme PASRES ;
- 4- Du Chargé de Suivi-Evaluation ;
- 5- De toutes autres expertises nécessaires.

Des visites de terrain et de laboratoire, en cas de besoin, seront organisées semestriellement afin de s'imprégner de la réalité et de l'effectivité des recherches effectuées.

## CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être paginé et rédigé en français. Les candidatures manuscrites ne seront pas acceptées. Le formulaire de soumission ainsi que les pièces à fournir devront être téléchargés sur le site web du Programme PASRES ([www.csrs.ch/pasres](http://www.csrs.ch/pasres)). Le dossier de soumission devra être envoyé à l'adresse suivante : [projet.pasres@csrs.ch](mailto:projet.pasres@csrs.ch)

## ETAPES DE LA SELECTION

La Procédure de sélection de projets à financer au programme PASRES se décline en 04 étapes :

- 1- Examen de la conformité administrative**
- 2- Evaluation par des évaluateurs externes**
- 3- Evaluation par les membres du Comité Scientifique**
- 4- Décision de financement par le Comité de Coordination**

### **❖ Conformité administrative**

Il s'agit d'un tri administratif. Le Comité Exécutif du programme PASRES effectuera ce tri, en retenant les dossiers répondant aux critères d'éligibilité, en respectant les modalités de

soumission et en éliminant ceux qui s'en démarqueront (dossiers incomplets, envoi du dossier de candidature au-delà de la date limite fixée, etc.). En cas de non-conformité administrative du dossier d'un candidat, celui-ci recevra une notification dans laquelle sera mentionné le motif de cette non-conformité administrative.

### ❖ Evaluation Scientifique

Les propositions administrativement conformes seront soumises à une évaluation préalable par au moins deux (02) évaluateurs externes et un membre du Comité Scientifique. Ces évaluateurs seront identifiés dans la base de données dont dispose le programme PASRES.

Les évaluateurs externes sont des enseignants-chercheurs ou chercheurs de Rang A, rattachés à des Universités ou Centres de Recherche de pays africains, européens ou américains.

### 🚦 MOTIFS DE REJET DE DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Non-conformité Administrative**
  - Dossiers incomplets ;
  - Erreur de calcul du budget de la contribution demandée au PASRES ;
  - Erreur de calcul au niveau des lignes budgétaires ;
  - Non-respect du plafond budgétaire ;
  - Imprécision sur le montant de la contribution demandée au programme PASRES ;
  - Envoi de dossier de candidature au-delà de la date limite.

### 🚦 CALENDRIER

| Activité                                                           | Description                                     | Dates prévues     | Actions/Acteurs                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Appel à propositions et processus d'examen des propositions</b> | Lancement de l'appel                            | 01 septembre 2026 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parution de l'appel dans la presse écrite et sur les sites web</li> <li>• Affichage dans les universités, centres de recherche nationaux, MESRS...</li> </ul> |
|                                                                    | Date butoir pour la soumission des propositions | 31 mars 2027      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception des projets par le Secrétariat Exécutif du PASRES</li> </ul>                                                                                        |
|                                                                    |                                                 |                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservation des</li> </ul>                                                                                                                                   |

|  |                                                                           |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Tri administratif                                                         | 01 – 15 avril 2027                  | dossiers répondant aux critères d'éligibilité                                                                                                                                                                                                                                |
|  | Evaluation externe                                                        | 19 avril – 07 mai 2027              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attribution des dossiers conformes aux évaluateurs externes</li> </ul>                                                                                                                                                              |
|  | Evaluation des dossiers conformes par les membres du Comité Scientifique. | 26 avril – 17 mai 2027              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attribution des dossiers, aux membres du Conseil scientifique</li> </ul>                                                                                                                                                            |
|  | Réunion du Comité Scientifique                                            | 20 mai 2027                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des projets de haute qualité susceptible d'avoir un impact bénéfique sur le développement économique, socio- politique et culturel de la Côte d'Ivoire.</li> <li>• Classement des dossiers par ordre de mérite</li> </ul> |
|  | Réunion du Comité de Coordination                                         | 18 juin 2027<br>(Date à déterminer) | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délibération définitive du Comité de Pilotage des projets retenus par le Conseil Scientifique</li> </ul>                                                                                                                            |
|  | Audition                                                                  | 28 juin - 02 juillet 2027           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation orale par les porteurs de projets éligibles en présence du Comité Scientifique et du Secrétariat Exécutif.</li> <li>• Attribution de budget au projet</li> </ul>                                                       |
|  | Proclamation des                                                          | 12 juillet 2027                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cérémonie de proclamation des résultats</li> <li>• Affichages des résultats dans la</li> </ul>                                                                                                                                      |

|  |           |  |                                                                                      |
|--|-----------|--|--------------------------------------------------------------------------------------|
|  | résultats |  | presse, dans les<br>Universités et<br>Centres de<br>Recherche, sur les<br>sites web. |
|--|-----------|--|--------------------------------------------------------------------------------------|